

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

ULES FOURNIER, directeur

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

LA PLANCHE DE SALUT QUI DONC AVAIT RAISON ?

Comment M. Gouin, pour ne pas sombrer, s'agrippe à la politique nationaliste

Nous reconnaissons à M. Gouin de nombreux défauts, mais nous n'avons jamais nié qu'il soit intelligent. Plus légitimement confiant en lui-même que son collègue le d'olphe Roy, il ne nous croirait pas si nous lui disions qu'il est un imbécile, et personne autre ne nous le croirait non plus.

M. Gouin est même très fûté, nous lui rendons ce témoignage. S'il était permis de lui chercher un parenté dans la faune, en dehors du règne domestique, nous le comparions volontiers au renard pour son hypocrisie exquisement raffinée, au crocodile pour ce don particulier qu'il possède des larmes fausses et froides, au putois enfin pour l'art qui le fait applaudir comme sienne une politique qu'il avait toujours honnie avant de la voler aux autres.

M. Gouin, en effet, au cours de sa lourde harangue de l'autre soir, a fait deux déclarations intéressantes. Il a promis d'abord qu'à l'expiration de l'arrangement actuellement en vigueur entre le gouvernement et les marchands de bois, c'est à dire à partir du premier janvier 1910, les droits de coupe seraient considérablement augmentés. Il a promis ensuite qu'à l'avenir tout le bois tiré des terres de la Couronne nouvellement concédées devrait être manufacturé au pays avant d'être exporté.

Ce sont là, en vérité, deux excellentes mesures, quoiqu'elles soient encore entourées d'un peu trop de restrictions, et le "Nationaliste" les réclame lui-même depuis trop longtemps pour y contredire aujourd'hui.

Nous ne reprochons donc pas à M. Gouin d'adopter cette politique, qui est la bonne : nous lui reprochons de s'en approprier audacieusement et faussement la gloire.

Il y a plusieurs années déjà que l'opposition met le ministère en demeure d'opérer cette réforme nécessaire, et M. Gouin n'a jamais voulu donner même la moindre espérance. Au contraire, à l'avant-

session, au cours du débat connu du programme de M. Bourassa que la prohibition de l'exportation de la pulpe. Il l'a proclamé plus clairement que jamais, à cette session même, le 8 mars, dans son inoubliable discours sur l'adresse.

Une fois de plus, nous regrettons qu'un Hansard ne nous ait pas gardé le texte même du discours, et nous ne pouvons que citer le compte-rendu, d'ailleurs exact, du correspondant parlementaire de la "Patrie". ("Lettre provinciale", 9 mars 1906) :

Le député de Dorchester, disait alors M. Bourassa, prétend qu'un droit d'exportation sur le bois de pulpe ferait aux colons de la Rivière-Sauvage aux pulperies américaines. Il suffit d'observer, même de loin, la situation aux États-Unis pour être assuré qu'avant trois ans le Canada serait le grand pays producteur de la pulpe. Les États-Unis laisseraient entrer en franchise notre pulpe, MAIS CETTE PULPE SERAIT D'ABORD MANUFACTURÉE CHEZ NOUS et nous laisserait une véritable richesse...

Le jour où nous aurons des hommes d'Etat de bon compte, à la tête du gouvernement, nous verrons se construire des usines de toute sorte. Il ne suffit pas de proclamer à la fin d'un régime: "Nous avons plus d'argent dans notre poche que les bleus et nous élèverons une statue à Mercier."

Lorsque les États-Unis établissent un droit différentiel sur l'importation de la pulpe, on s'aperçoit, dans Québec comme dans Ontario, que cette barrière pouvait compromettre l'industrie de la pulpe en fermant aux marchands et aux colons le marché américain.

Que fit alors le gouvernement d'Ontario? Il imposa au concessionnaire de "limites" l'obligation de scier son bois et de le réduire en pâte SUR PLACE MEME. On cria d'abord à l'absurdité, mais les Américains ont fini par établir leurs moulins dans l'Ontario, qui progresse toujours, et où il y a aujourd'hui 200,000 Canadiens-français.

Le "Canada" avait d'abord soutenu que la résolution impérialiste du 29 mars n'augmenterait pas d'un sou notre budget militaire

Il est aujourd'hui forcé d'admettre que notre coopération à la défense DE L'EMPIRE nous coûtera, dès cette année, un supplément de 2 à 3 millions.

On lisait dans le "Canada", à la date du 29 mai :

L'amiral Kingsmill, chef du service des croiseurs du département de la marine, et le major-général Lake, le principal conseiller militaire du ministère de la Milice, traverseront l'Atlantique en compagnie de M. Brodeur et de Sir Fred. Borden. Ils aideront ces deux ministres de leurs conseils dans les conférences avec les autorités impériales AU SUJET DE LA COOPÉRATION DU CANADA DANS LE PLAN GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NAVALE ET MILITAIRE DE L'EMPIRE. La date de la conférence n'a pas encore été fixée définitivement, mais elle aura probablement lieu en juillet.

Les détails du nouveau programme naval du Canada ne seront définitivement arrêtés, naturellement, qu'après la conférence des ministres canadiens avec les experts de l'amirauté, MAIS IL EST CERTAIN QU'ILS COMPRENDRONT L'INAUGURATION D'UNE FLOTTE AUXILIAIRE CANADIENNE. Un programme couvrant quatre ou cinq ans sera probablement arrêté, COMPRENANT UNE DÉPENSE ANNUELLE PROBABLE DE DEUX OU TROIS MILLIONS DE DOLLARS. Les chantiers maritimes anglais s'occupent déjà d'obtenir les commandes

du Canada pour ses navires de guerre... Ils ont, comme dit Lavedan, "la manière".

Aujourd'hui, ils parlent de deux ou trois millions. Dans deux mois, ils parleront de cinq à six millions, dans six mois de huit à dix millions. Et vous verrez qu'ainsi, de fil en aiguille et de million en million, ils en arriveront à nous imposer, pour la défense impériale, un budget supplémentaire d'au moins douze millions par an.

Cependant, les entreprises d'intérêt national se trouveront paralysées par cet énorme gaspillage.

Cependant, M. Laurier refuse même une subvention de 500,000 piastres par an à la compagnie qui s'offre à bâtir le canal de la Baie Georgienne.

Nous le demandons, en toute sincérité, en toute bonne foi, aux ministères même les plus déterminés : ces deux ou trois millions que, d'après le "Canada", nous allons jeter dès cette année dans le gouffre de l'impérialisme, ces deux ou trois millions ne seraient-ils pas mieux employés à creuser des canaux ou à construire des chemins de fer?

JULES FOURNIER.

—Cela non plus ne se fait plus.

—On va lui trancher, par la main du bûcheron, son poing homicide.

—Eh non, trois fois non! rien de tel ne se fait de nos jours, vous dis-je.

—Mais enfin, que prétendez-vous donc qu'on lui fasse?

—On va le condamner à deux mois de travaux forcés et le shérif va lui faire écrire son deuxième volume.

CALCHAS.

Holland, Bouvier & Cie. Money refunded if not satisfied.

Son deuxième volume

Le 17 de mai dernier, au Palais de Justice de Québec.

Ils étaient là trois jeunes avocats causant ensemble et avec une autre personne dont je tiens à ne révéler ni la profession ni l'emploi. Qu'on nous en donne encore de ces répondeurs qui, en moins de deux mois, réussissent à imposer à un gouvernement adverse deux des principaux articles de leur programme.

M. Gouin, d'ailleurs, n'a pas fini. Il devra avaler le programme nationaliste d'un bout à l'autre, et plus tôt qu'il ne pense, ou il mourra.

Les quatre ou cinq cents courtisans du pouvoir qui se pâmaient d'admiration, mardi soir, devant la face béate du premier-ministre, sont peut-être les seuls à ne pas comprendre que M. Bourassa a déjà commencé de gouverner sans avoir besoin d'être au pouvoir. M. Gouin ne sera bientôt plus qu'un pantin dont les ficelles seront tenues par l'idée nationaliste et qui devra faire malgré lui des gestes de bien, jusqu'à ce qu'il en crève finalement de dépit sur la borne électorale.

On croit avoir tué la question du français par cet assassinat à la turque. Erreur profonde. Elle est déjà ressortie de son tombeau, plus forte dans toute la gloire de sa résurrection. La bataille continue, voilà, la loi du français sera à la prochaine session la première mesure sur les ordres du jour ; et il en sera ainsi jusqu'à la victoire intégrale, jusqu'au triomphe complet et final!

MONTJORGE.

Le banquet Gouin

La "Patrie" et le "Canada" s'accordent sur le nombre des convives du banquet Gouin : cinq cents. La "Patrie", peut-être pour prouver plus d'indépendance, avance qu'il y en avait plus, mais elle ne dit pas combien.

En tout cas, cinq ou six cents personnes — plusieurs députés, un grand nombre de meneurs, entrepreneurs, tireurs de ficelles, et le reste... — applaudissant un premier-ministre, à un banquet, ça ne prouve pas que la majorité des gens qui savent lire, en notre province, approuvent la politique du gouvernement.

Au contraire!

LA LOI DU FRANÇAIS

La besogne que le sultan ne fait pas lui-même, il la fait faire par les eunuques du sérail.

C'est bien ce qui est arrivé pour le projet de loi du député de Montmagny sur l'usage obligatoire du français dans les services d'utilité publique, le gouvernement a feint un grand amour pour cette loi. Il l'a presque recueillie, il l'a bercée, caressée, votée à l'unanimité. Et voilà qu'un jour — le dernier de la session — elle revient du Conseil Législatif, changée, méconnaissable, sans force, sans couleur et sans vie.

Indignation à la Chambre, qui vote, encore une fois unanime, son refus de concourir aux amendements du Conseil. On retourne à la Chambre Haute le chiffon de papier, insulte toute gratuite à la grande majorité de cette province, à la totalité de ses représentants. Le Conseil refuse de revenir sur ses amendements, et logiquement d'après la procédure ordinaire, le projet de loi aurait dû revenir à la Chambre basse afin que le refus du conseil fut constaté, le désaccord officiellement enregistré ; il aurait dû y avoir une conférence entre les deux branches de la législature.

Dans l'après-midi, avant l'ajournement M. Lavedan s'informe si le projet de loi était revenu du Conseil : pas de nouvelle. Et la Chambre s'ajourne à six heures sur la parole de M. Gouin qu'il y aurait une séance le soir.

A huit heures à peine le président est-il à son siège, que le député de Montmagny veut protester contre cette manière d'agir, atten-

tion, et partant aux droits du peuple. Mais l'huissier de la verge noire a frappé ses trois coups, et annonce que le lieutenant-gouverneur "desire la présence immédiate de cette Chambre à la barre du Conseil législatif". Et tout de camp, président, vice-président, greffier, sous-greffier, sergents d'armes, députés et ministres. Le tour était joué : les eunuques du gouvernement avaient passé leur lacet de soie au cou du bill et hop!... dans le Bosphore!

Le projet de loi avait eu un chemin trop large à l'assemblée, nous aurions dû nous méfier ; on méditait son assassinat. Pas de représentants des compagnies intéressées, aucune protestation devant les représentants du peuple.

Mais à la Chambre haute quelle différence : délégation par-dessus délégation, objections, protestations. Et les vieux irresponsables acceptaient tout cela comme de l'argent comptant, (c'est le cas de le dire).

Ils avaient à leur tête l'honorable M. Lanctôt, un vieux poussaï qui comprend juste sa nourriture dans les questions publiques. Et c'est ce tas de matière qu'on a laissé tomber sur notre loi pour l'écraser. Si on ne voulait pas respecter la loi, on aurait dû au moins respecter la propriété et l'hygiène, et ne pas se servir de cet astmatique échappé des traits d'une charrette pour combattre un projet de loi aussi noble et respectable.

Et il fallait entendre cette illustre antiquité pontifiant avec des airs de bouff Apis, dans ce musée de momies.

"Il fallait prendre garde : nous ne sommes que la minorité ; pas de chauvinisme, pas de domination Ontario, abolir cette chambre, qui

ne répond à rien et ne représente rien. Heureusement, à côté de la noble figure de M. Chapais, de la vénérable personne de M. de Bourcherville et du reste des conservateurs, sont venus se ranger, détachés du groupe ministériel les honorables Jules Allard, Némèse Garneau et Cormier.

On croit avoir tué la question du français par cet assassinat à la turque. Erreur profonde. Elle est déjà ressortie de son tombeau, plus forte dans toute la gloire de sa résurrection. La bataille continue, voilà, la loi du français sera à la prochaine session la première mesure sur les ordres du jour ; et il en sera ainsi jusqu'à la victoire intégrale, jusqu'au triomphe complet et final!

MONTJORGE.

Simple Question

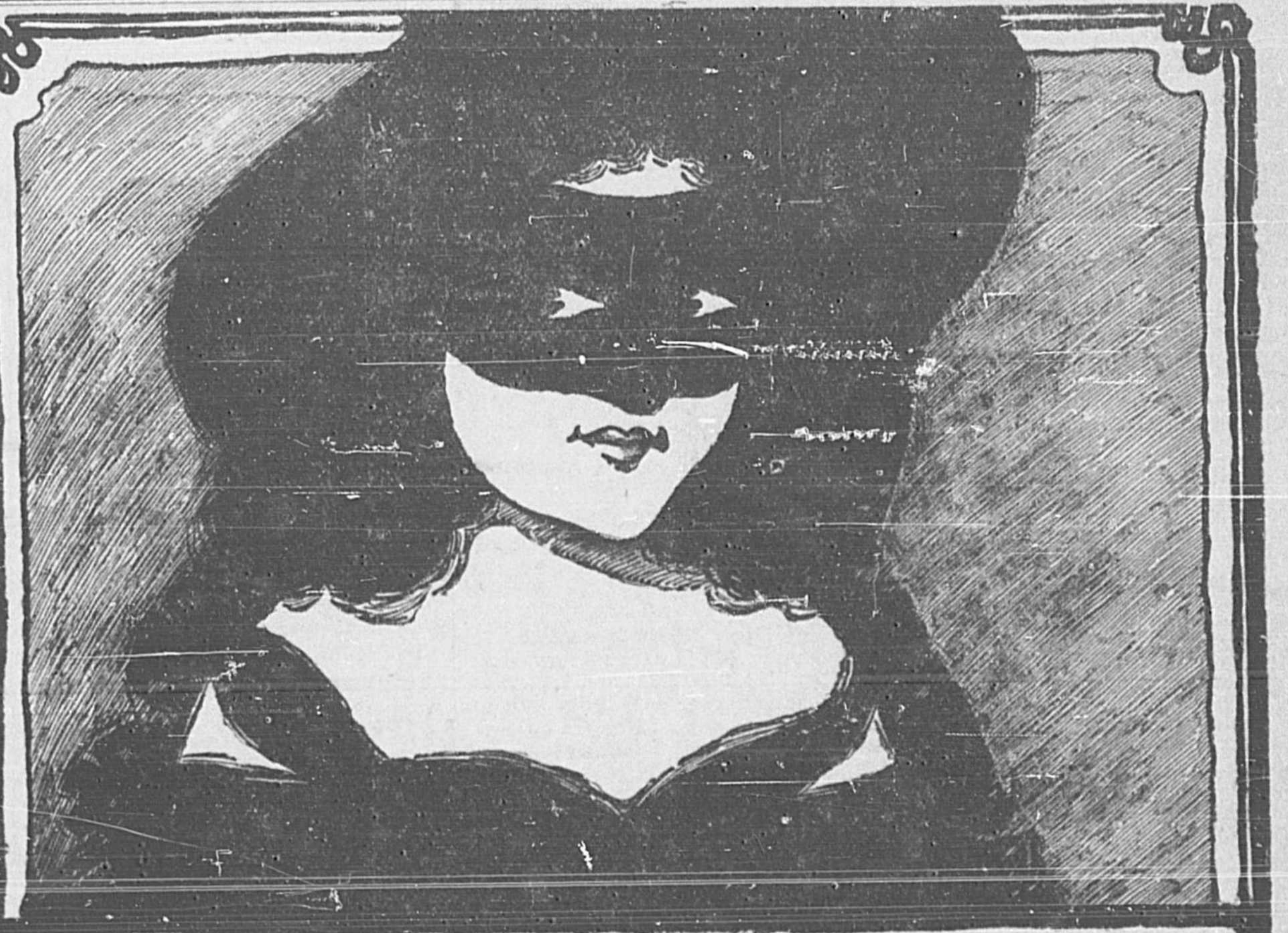
Est-il vrai que la cale-sèche sera construite aux environs de la Longue-Pointe?

Est-il vrai que, guidé par un mystérieux pressentiment, un ministre provincial et un sénateur ont acheté un terrain à l'endroit même où sera construite ladite cale-sèche?

Est-il vrai que ce ministre est un des plus importants parmi ses collègues du cabinet, et ce sénateur l'un des plus importants parmi ses collègues de la Chambre Haute?

JAURES.

Ce qu'on va éprouver de plaisir à donner à l'engance qui nous gouverne le dernier coup de balai, non sans avoir au préalable cogné du manche sur les nez, en commençant par le joli museau qui décore le facis de M. Gouin!



MURAD CIGARETTES TURQUES

Mélanger le tabac à cigarettes, constitue un art tout comme, en peinture, l'alliance des couleurs.

C'est à l'harmonie des couleurs que l'on reconnaît l'habileté d'un artiste.

De même, cela prend un expert pour bien combiner différentes sortes de tabacs Turcs, de façon à en faire une cigarette aussi belle que délicate.

L'exquise saveur des cigarettes MURAD, n'est due qu'au mélange scientifique du tabac.

Quiconque aime à fumer une bonne cigarette, devrait essayer les MURAD—10 pour 15c.

S. ANARGYROS 523



LA DEFENSE NA VALE

Un article de M. OLIVAR ASSELIN dans la "Revue Franco-Américaine".

(SUITE)

M. Laurier ayant déclaré que le Canada ne pouvait contribuer plus qu'il n'avait fait jusqu'ici, M. Smart interrompit :

"I think it is a pity that we cannot do something. We have done so much in the way of anxious affirmation that I am anxious that we should do something of a practical character." (9)

A quoi M. Laurier répliqua :

"It can be passed if there is a majority. For my part I must vote against it." (10)

C'était donc quelque chose que la confirmation de cette attitude; c'était une garantie pour le contribuable canadien.

Dans le texte substitué par M. Borden avec l'assentiment de M. Laurier, et voté à l'unanimité de la Chambre, on laisse la porte du trésor ouverte à la métropole pour tous les besoins extraordinaires, et l'on n'écarte plus péremptoirement les contributions "régulières et périodiques". Cela sans parler des deux derniers paragraphes, avec leurs conséquences évidentes au point de vue militaires et navals. Tel est le chemin parcouru depuis 1902. Pour "sauver la face" du ministère, dans la Province de Québec, on en est réduit à soutenir que les textes officiels disent telle et telle chose, mais que M. Laurier a voulu dire autre chose; parfois, on va jusqu'à nous assurer qu'il a délibérément trompé la métropole: voilà un complot qui doit lui faire plaisir!

Naturellement, pour la presse misonétrable canadienne-française, et pour les journaux indépendants, mais impérialistes, comme la "Patrie", les accès de rage francophile du "Toronto Telegram" sont un précieux argument; la preuve que Laurier a roulé les impérialistes, c'est qu'ils ne sont pas contents!

De même que le "Soleil" victorieux plus fort que jamais les châteaues de l'idée autonomiste, si M. Laurier faisait offrir un "dreadnought" tous les ans par la Province de Québec, qu'il serait encore accusé de trahison par le "Telegram": ce que veut ce journal, avec quelques autres de moindre importance, c'est qu'il abdique publiquement, formellement, sa qualité de Canadien-Français.

Mais il y a d'autres journaux impérialistes, au Canada, et de moins bêtes que celui-là. Et que disent-ils? Le "Globe", qui demandait le don gratuit de deux "dreadnoughts" par le Canada, est enchanté de l'ordre du jour du 29 mars. Le "World", qui fut, dans la presse canadienne-anglaise, l'un des premiers apôtres de la fédération impériale, disait le lendemain du fameux débat:

"No doubt the announcement of the gift of one or two Dreadnoughts would have been a spectacular method of showing the world that the British communities stand together in defence of the Empire, and if the occasion had really rendered that step necessary it would not have been withheld. But, after all, an isolated act of this kind does not solve the problem of Imperial defence, nor would it have the permanent effect which the adoption of a well-considered policy of co-operation can alone achieve." (11)

On lisait le 31 mars dans le "Hamilton Spectator", qui est dans la presse le Croquematin du torse et du jingoïsme, et (ce l'on ne nomme qu'en tremblant, dans la plupart des foyers de la Province de Québec:

"The fact that the parliament of Canada has declared itself to be in favor of a speedy recognition of this country's responsibilities in the matter of ordinary empire naval defence should not be taken to mean that this is Canada's last word on the subject. Only by ignoring the final paragraph of the resolution adopted by parliament could it be so construed, for in that final paragraph a most positive pledge is given that in case of special need this country may be depended upon to do whatever shall be necessary at the

(9) "C'est une pitié, je crois, que nous ne puissions rien faire. Nous avons déjà tant fait dans le domaine des affirmations affectueuses que je désire que nous fassions quelque chose d'une nature pratique."

(10) "On peut l'adopter (le vote) si l'on a une majorité. Pour ma part je dois voter contre ce projet."

(11) "Il n'y a pas de doute que l'annonce du cadeau d'un ou de deux 'dreadnoughts' eût été une façon théâtrale de montrer à l'univers que les groupes britanniques sont unis pour la défense de l'Empire, et que si l'occasion eût réellement rendu cette mesure nécessaire elle n'eût pas été retardée. Mais, après tout, un acte isolé de cette nature ne résout pas le problème de la défense impériale, pas plus qu'il n'aurait eu l'effet permanent que nous aurait eu une politique de coopération bien mûrie."

moment to meet the situation." (12)

II

L'opinion des impérialistes avérés, de ceux qui ne se laissent pas détourner du but par leurs antipathies de race, elle est tout entière exprimée par ces trois journaux; l'un libéral, les deux autres Tories; dans la presse comme au parlement, les lignes de partis s'effacent; entre "Jingos" canadiens, on est unanime à reconnaître que nous ne sommes plus aujourd'hui ou nous étions hier, et qu'en suivant la lettre le programme que nous venons de nous tracer, nous nous éloignerons encore davantage des principes qui ont guidé dans le passé notre vie nationale. (13)

Mais nous avons marché, depuis 1898. Les journaux canadiens-français ont dit si souvent, pour expliquer notre échafaudage sud-africain ou pour excuser d'avance d'autres folies semblables, qu'une colonie "n'a pas le droit de refuser des secours à la métropole en danger" qu'il faut bien "essayer de concilier les obligations de l'état colonial avec le maintien de notre autonomie"; que même parmi nos compatriotes, aujourd'hui, des masses de Joseph Prud'homme répètent ces misères machinales, sans se demander ce qu'on nous devons en réalité à l'Angleterre, ni quels sacrifices la nouvelle politique nous imposerait. Cett absence de raisonnement, pour de plausible qu'elle soit, ne surpren pas chez le Canadien anglais, qui non seulement n'est pas séparé de sa patrie d'origine, comme nous le sommes de la nôtre, par trois siècles de vie autonome, mais qui, la plus part du temps, a laissé en Grande-Bretagne plus de parents et d'amis qu'il n'en compte de ce côté-ci de l'océan. Elle ne s'explique ni ne s'excuse chez une race dont toutes les affections comme tous les intérêts se limitent à sa patrie canadienne.

Sommes-nous un fardeau pour la métropole? Est-ce pour nous ou pour elle que la Grande-Bretagne augmente constamment ses moyens de défense... et d'attaque? Si le Canada disparaissait demain, dans quelle mesure le gouvernement impérial pourrait-il réduire son budget militaire?

D'autre part, quelles obligations morales avons-nous envers la Grande-Bretagne? En admettant que nous ne soyons pour rien dans ses armements, retirons-nous de sa protection, à l'heure actuelle, quelque avantage dont nous devions lui être reconnaissants? Et, en admettant que l'état colonial ait ses avantages, n'offre-t-il pas aussi des inconvénients?

Voilà les questions qu'il faut se poser à propos de la défense navale, et auxquelles on ne permettra de répondre sommairement pour le compte des journaliers qui, sur ce sujet comme sur tant d'autres sont incapables d'une idée personnelle.

Quand on a dit que l'habitant de la Grande-Bretagne paie \$3.60 par année pour la défense navale, et le Canadien 40 cents, on n'a rien prouvé en faveur de la thèse impérialiste, car la situation des deux pays n'est pas la même. Notre commerce extérieur pourrait être paralysé pendant plusieurs années

(12) "Le fait que le Parlement du Canada s'est prononcé en faveur de ne plus tarder à reconnaître les responsabilités de ce pays en matière de défense navale ordinaire de l'Empire ne doit pas être pris comme le dernier mot du Canada sur cette question. C'est en ignorant seulement le dernier paragraphe de la résolution qu'on peut lui donner ce sens, car dans ce dernier paragraphe se trouve une promesse très catégorique que, dans un cas spécial de nécessité, on pourra compter que ce pays fera tout ce qui sera nécessaire, dans le moment, pour faire face à la situation."

(13) Depuis la composition de cet article, j'ai mis la main sur une dépêche parue dans les journaux canadiens le 30 mars et disant que toute la grande presse anglaise est enchantée du "loyalisme" de nos législateurs.

Cette dépêche se lisait ainsi:

Londres, 30 mars, (C. A. P.). La politique navale canadienne rencontre l'approbation unanime de la presse. Le "Morning Post" y voit une chance exceptionnelle pour la diplomatie impériale et le "Standard" dit que Laurier n'adresses pas ses paroles à Ottawa seulement, ni même à Londres, mais aux autres capitales, où, peut-être, elles sont plus nouvelles et moins bienvenues. Le "Mail" dit: "Les paroles de Laurier ne seront pas oubliées". Le "Graphic" dit: "A un point de vue purement stratégique l'attitude prise par la Nouvelle-Zélande est sans doute très désirable, mais les intérêts politiques pousent fortement vers le côté où le Canada est engagé."

"L'Express" dit: "Le débat est un signe splendide que le Canada s'éveille au sens de ses responsabilités."

Par là encore on voit qu'il n'y a qu'une manière d'interpréter la déclaration de notre parlement, dans les journaux que l'intérêt de parti n'oblige pas au mensonge perpétuel. — O. A.

sans danger immédiat pour l'existence nationale — et si ce n'est par un argument contre toute pensée, cela n'a rien de moins contre des armements excessifs. En Angleterre, au contraire, il n'y a presque pas d'agriculture; la terre est tenue en chasses et en pâturages par la noblesse, le commerce extérieur constitue toute la vie économique de la nation et le pays pourrait être réduit à la famine en six semaines. Cela est si vrai que M. Borden n'hésitait pas à déclarer, au cours de la première campagne électorale, il y a cinq ans, que même si toutes les colonies anglo-saxonnes disparaissaient, la métropole ne pourrait pas passer d'un seul de ses vaisseaux de guerre. Le contre-amiral anglais gémit sous l'impôt, et cela est d'autant plus natu- rel que le régime économique qui l'oblige à payer annuellement \$3.60 par tête pour la défense navale lui arrache en même temps, au profit de quelques milliers de parasites, parmi lesquels tous les lords impérialistes, y compris les Grey, le Marquis de Salisbury, un tribunal annuel de SEPT CENT CINQUANTE MILLIONS DE PIASTRES (14). Mais puisqu'il est satisfait de ce régime, c'est à lui, et non pas à nous, d'en supporter les conséquences.

Où si l'on préfère envisager les faits en eux-mêmes, sans remonter aux causes, quel intérêt avons-nous, par exemple, en Afrique australe? Quel intérêt avons-nous aujourd'hui en Turquie ou dans les Balkans? Quel intérêt aurions-nous demain dans l'Inde, advenant une autre insurrection — une insurrection qui, selon toute probabilité, serait pour l'Angleterre une affaire autrement grave que la guerre sud-africaine? De quel droit encore, et au nom de quel principe, veut-on nous faire intervenir contre l'Allemagne dans une guerre où il n'y aurait en jeu que l'intérêt sordide des boutiquiers du Royaume-Uni? Est-ce sur nous que l'Allemagne pointe ses "dreadnoughts"? Est-ce pour nous ou pour elle, que l'Angleterre construit les siens?

Le "Canada" disait naïvement, le 6 avril dernier, après avoir représenté comme un triomphe autonome l'ordre du jour du 29 mars:

"The Witness" sensible adopter les arguments du "Telegram" de Toronto et essaie de faire surgir aux yeux des Canadiens français les horreurs d'une conquête de notre pays par l'Allemagne. Certes, les Canadiens n'ont rien du sort des Alsaciens-Lorrains. Mais ils se demandent sous quel prétexte l'Allemagne viendrait leur faire la guerre. ILS NE LUI ONT JAMAIS RIEN FAIT!

Mais alors, pourquoi épouser la cause des germanophobes de la métropole en déclarant, à leur demande, qu'il n'est pas de sacrifices que le Canada ne soit prêt à faire pour défendre l'honneur de la Grande-Bretagne et l'intégrité de son territoire?

La légende que nous sommes un fardeau pour la métropole a déjà trop couru; il est temps de lui crever les yeux.

Il est temps aussi d'examiner quelle protection nous pourrions attendre de la marine britannique.

Depuis quelques années, M. Leacock, professeur à l'Université McGill, et deux ou trois autres collègues, travaillent à nous convaincre que la métropole nous a défendus contre les États-Unis d'un mieux qu'elle a pu. S'ils veulent parler des moyens diplomatiques, ils ont peut-être raison; je note seulement que M. Ganong, qui émit cette opinion le premier il y a cinq ou six ans dans le "New-Branswick Magazine", à propos du traité de 1842 concernant la frontière du Maine, avait, contrairement à ceux qui ont repris ses conclusions, la probité de déclarer que les concessions de lord Ashburton étaient LA CONSEQUENCE FATALE DES CONVENTIONS SIGNÉES PAR L'ANGLETERRE APRES LA GUERRE DE 1775. En tout cas, si quelqu'un peut invoquer cette aide diplomatique à l'appui de la résolution du 29 mars, ce n'est certainement pas M. Laurier, qui disait en 1903, au cours du débat sur la construction du Transcontinental:

"If it were possible to have a line of railway in a direct course from Lévis to Moncton it would be possible, I believe, without any exaggeration, to abridge the distance almost one-half, but unfortunately, and I say it frankly to the house, it is not possible to have an absolutely direct line, and if you would kind the reason you will find it in a glance at the map, and you will find it in THE BLUNDER WHICH WAS MADE BY BRITISH DIPLOMACY IN SETTLING OUR BOUNDARY LINE BY THE

(14) Chiffres cités par Michael Davitt dans un discours aux ouvriers de Londres, aux dernières élections générales. — O. A.

ASHBURTON-WEBSTER TREATY." (15)

On vient de parler des moyens militaires, nos lords impérialistes se moquent de nous, tout simplement. En 1775 et en 1812, ce n'est pas l'Angleterre qui nous a défendus, c'est nous qui avons défendu l'Angleterre, dont les débris avec les États-Unis nous étaient absolument étrangers. Quand nous limes malmenés par nos insouciants voisins dans des questions de frontières, la métropole nous presta ses diplomates, mais pas ses vaisseaux; le risque était trop grand; elle préféra abaisser pavillon — le notre.

Pu-til vrai, cependant, que la défense du Canada coûte quelque chose à l'Angleterre, que celle-ci n'aurait pas le droit de nous le reprocher; car c'est une légende encore, et non la moins dangereuse pour nos intérêts, que ces avantages que nous sommes supposés retirer de l'état colonial — et j'écarte ici le point de vue purement canadien-français, puisque c'est surtout le Canada anglais qui croit ou feint de croire à la nécessité de la politique nouvelle.

Dans une série de conférences qu'il a publiées l'année dernière en volume sous ce titre: "The Kingdom of Canada and other Essays", M. John-S. Ewart, d'Ottawa, un de nos plus savants auteurs de droit constitutionnel, démontre péremptoirement que tous les avantages du régime actuel sont du côté de l'Angleterre.

En certaines matières, il y a inconvénient pour la colonie sans avantage correspondant pour la métropole. Par exemple, quand nous avons voulu créer des provinces autonomes dans les territoires du Nord-Ouest, nous avons dû nous faire autoriser par le gouvernement impérial. Nous avons dû également recourir à Londres pour faire autoriser le Sénat à se donner un vice-président (1869), et les Chambres à examiner des témoins sous serment (1873). Le gouvernement, nommé par le cabinet anglais, peut apposer son veto aux décisions de notre parlement, indépendamment de tout intérêt métropolitain, et si la décision est sanctionnée par le gouverneur le cabinet impérial conserve encore le droit de veto pendant deux ans. Il n'est pas une décision de nos multiples ressorts judiciaires qui ne puisse être cassée par le Conseil privé — et, comme le fait si justement observer M. Ewart, qu'est-ce qui nous garantit que le Conseil privé ne se trompe pas aussi souvent que nos tribunaux? Ne vaudrait-il pas mieux risquer quelques erreurs que de toujours rester en lisières? Et ainsi de suite. L'Angleterre pourrait dès demain nous accorder sur tous ces points l'autonomie complète sans renoncer à une parcelle de son prestige: elle ne le fait pas, parce que ce n'est pas le propre des "mères-patries" d'abdiquer de bonne grâce même une ombre d'autorité.

En d'autres matières, ce qui est inconvénient pour nous est avantage pour la métropole. Nous n'avons pas de législation propre sur les droits d'auteur; l'Angleterre règle pour nous les conditions auxquelles les productions de la littérature et de l'art étrangers entreront au Canada. Nous pouvons imposer les marchandises importées d'Angleterre; nous serions impuissants à protéger notre marine marchande contre la concurrence des navires anglais. Notre législation maritime concernant les vaisseaux étrangers est faite à Londres. Les décisions des tribunaux anglais dans les cas de faillite ont certains effets au Canada; les décisions des tribunaux canadiens n'ont aucun effet en Angleterre. La réhabilitation d'un banqueroutier, prononcée par un tribunal anglais, est valable dans toutes les colonies; prononcée par un tribunal colonial, elle n'a d'effet que dans la colonie. L'attestation judiciaire (affidavit) faite en Angleterre est valable au Canada, — à tel point que, si elle est fautive, elle n'entraîne pas de châtiment; l'attestation judiciaire faite dans les colonies ne vaut rien en Angleterre. Un médecin anglais peut venir pratiquer au Canada, si la loi de son pays l'y autorise; le Canada ne peut autoriser ses médecins à aller pratiquer en Angleterre. L'Angleterre peut déclarer la guerre sans nous consulter, assurée d'avance que nous défendrons de notre mieux notre territoire, et qu'ainsi il s'opérera une distraction à son bénéfice; le Canada ne peut se mettre en guerre avec personne sans la permission de la Grande-Bretagne, fût-ce pour la défense de ses intérêts lésés et de ses droits foulés aux pieds.

(A suivre)

(15) "S'il était possible d'avoir un chemin de fer allant en ligne droite de Lévis à Moncton, il serait possible de réduire la distance de moitié, mais malheureusement, et je le déclare franchement, ce n'est pas possible d'avoir une ligne absolument directe, et si vous en cherchez la raison vous la trouverez dans un seul coup d'oeil jeté sur la carte: vous la trouverez dans LA MALADRESSE QUI A ÉTÉ COMMISE PAR LA DIPLOMATIE BRITANNIQUE ET REGARDE NOTRE FRONTIÈRE PAR LE TRAITE ASHBURTON-WEBSTER."

Pourquoi un banquet à sir Lomer?

Pourquoi a-t-on offert un banquet à M. Gouin?

Est-ce pour fêter l'anniversaire de sa trahison envers son chef Simon-Napoléon Parent?

Est-ce pour le remercier d'avoir fait entrer dans son cabinet Jerry Décarie, le genre de la "Montreal Light Heat & Power"?

Est-ce pour le féliciter d'avoir enfin réussi à faire emprisonner Asselin?

Est-ce pour le remercier de n'avoir pas encore lancé les brebis dans Chambly et dans St-Jacques?

Est-ce parce que sir Lomer est sous la coupe des marchands de bois?

Est-ce parce que le premier-ministre, son cabinet et ses partisans dans la Chambre d'Assemblée, veulent arrêter tout mouvement de colonisation dans notre province au profit de ces mêmes marchands de bois?

Est-ce pour remercier sir Lomer de n'avoir pas présenté une loi abolissant la qualification foncière pour les charges de maire et d'échevin en la cité de Montréal?

Est-ce pour fêter l'élection de St-Jacques?

Est-ce pour fêter son "sirage"?

Est-ce pour le féliciter d'avoir distribué à tous les membres de sa famille les plantureuses fougères et les grasses sinécures de l'administration?

Est-ce parce que le cabinet Gouin est exclusivement composé d'avocats?

Est-ce un "dîner d'adieu" d'adieu?

Est-ce que c'était pour donner à sir Lomer l'occasion de faire des menaces à sir Wilfrid au sujet de l'Ungava et de la nomination des nouveaux juges?

Les convives étaient-ils obligés d'apporter leur arme?

Est-ce pour le remercier d'avoir limité à deux mille piastres le montant que peut réclamer un ouvrier dans les accidents du travail?

Est-ce pour approuver sa loi de la Commission des Services publics ou il a fait entrer toutes les clauses de l'Acte des Chemins de Fer qui favorisent les grandes compagnies sans y introduire aucune de celles qui protègent les citoyens?

Est-ce pour faire croire à sir Lomer qu'il pourrait se faire réélire à Montréal?

Est-ce pour donner à sir Lomer l'occasion de faire des excuses publiques aux dames qu'il avait insultées?

Est-ce pour permettre à sir Lomer de réitérer ses promesses à tous et à chacun des nombreux candidats qui briguent les deux sièges vacants de Conseiller Législatif?

Est-ce pour permettre à sir Lomer de se réclamer une fois de plus de Mercier, dont il n'eût jamais ni le talent ni le patriotisme, et dont il a renié au grand jour la politique de colonisation et de rapatriement?

Est-il vrai que MM. Weir, Turgeon et Gouin ont décoré tous les assistants de l'ordre du "Couteau"?

Est-il vrai enfin que ce banquet fut offert à sir Lomer Gouin, député de Portneuf, pour l'absoudre d'avoir rabaisé notre Parlement Provincial au niveau d'un nid de conspirateurs uniquement occupés de poignarder leur chef, hier M. Parent, aujourd'hui M. Gouin lui-même?

Est-ce pour donner à tout ce qui n'est pas canadien-français l'occasion de se réunir en famille du coup fatal porté à la colonisation par la fameuse loi des terres votée à la dernière session?

Nous sortons peu, que voulez-vous?... Nous sortons peu. Notre humeur tranquille, jointe à une paresse souvent justifiée, nous empêche d'aller voir des beaux jours à la campagne. Même si nous en avions le temps, souvent les moyens nous font défaut. Cependant, dimanche dernier, nous sommes allés faire un tour sur le fleuve et nous avons été surpris d'y voir le grand nombre de yachts à vapeur et de chaloupes à gazoline qui sillonnaient les eaux. L'élegance de ces petits esquifs tient du merveilleux et leur rapidité du prodige. On en voit qui font leurs 20 milles à l'heure en se jouant. Nous ne devons pas oublier de dire que nous avons appris, depuis, que la plupart de ces bateaux sortaient des entrées de la Compagnie d'Auvents des Marchands. On trouve là, nos lecteurs, un assortiment complet de bateaux-moteurs et de fouritures. La même maison vend aussi tous les articles qui conviennent au camp de chasse ou de pêche: tentes, lignes, fusils, ustensiles, etc., etc. Les prix valent une mention spéciale: ils sont surprenants de bon marché, eu égard à la toute première qualité des marchandises. — COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS, 25 rue Notre-Dame-Est.

La Meilleure Farine d'Avoine



Ne peut être obtenue que de la meilleure variété d'avoine cultivée.
L'Avoine du Manitoba est considérée par les experts comme la meilleure au monde.
L'Avoine du Manitoba obtient les plus hauts prix sur les Marchés d'Europe—Parcequ'elle est la plus estimée, la plus riche en principes nutritifs.

La Farine d'Avoine Roulée OGILVIE

est fabriquée exclusivement avec la plus belle avoine du Manitoba.
Elle est supérieure à tous les produits similaires Américains: au point de vue alimentaire, au point de vue hygiénique, au point de vue économique.
Elle est fabriquée par une Compagnie puissante, dans les moulins les plus considérables et les plus modernes comme outillage et méthodes scientifiques de fabrication.

Toutes ces conditions réunies constituent, pour le consommateur la garantie d'un produit de haute qualité toujours strictement maintenue.

EN VENTE PARTOUT, en boîtes à l'épreuve de l'humidité, de la poussière des routes et de la vermine.
The Ogilvie Flour Mills Company, Limited. MONTREAL ET WINNIPEG

DUFFY'S GRAPE JUICE

Un breuvage agréable pendant les temps chauds—rafraichit sans fatiguer l'estomac.

LAPORTE, MARTIN ET CIE, Agents, MONTREAL.

SON NOM EST SA GARANTIE

L'enfance d'Hérakles

Orion, tout couvert de la neige du pôle,
Après du Chien sanglant montrait sa rude épaule;
L'ombre silencieuse au loin se déroulait.
Alkéné ayant lavé ses fils, gorgés de lait,
En un creux boucher à la bordure haute,
Héroïque berceau, les coucha côte à côte,
Et, souriant, leur dit: "Dormez, mes bien-aimés,
Beaux et pleins de santé, mes chers petits, dormez.
Que la Nuit bienveillante et les Heures divines
Charment d'un rêve d'or vos âmes enfantines!"
Elle dit, caressa d'une légère main
L'un et l'autre enlacés dans leur couche d'airain,
Et la fit osciller, baisant leurs frais visages,
Et conjurant pour eux les sinistres présages.
Alors, le doux Sommeil, en effleurant leurs yeux,
Les berça d'un repos innocent et joyeux.
Ceinte d'astres, la Nuit, au milieu de sa course,
Vers l'occident plus noir poussait le char de l'Ourse.
Tout se taisait, les monts, les villes et les bois,
Les cris du misérable et le souci des rois.
Les Dieux dormaient, rêvant l'odeur des sacrifices;
Mais, veillant seule, Héra, féconde en artifices,
Suscita deux dragons écailés, deux serpents
Horribles, aux replis azurés et rampants,
Qui devaient étouffer, messagers de sa haine,
Dans son berceau guerrier l'Enfant de la Thébaine.

Ils franchissent le seuil et son double pilier,
Et dardent leur œil glaive au fond du bouclier.
Iphiklès, en sursaut, à l'aspect des deux bêtes,
De la langue qui siffle et des dents toutes prêtes,
Tremble, et son jeune cœur se glace, et, pâlisant,
Dans sa terreur soudaine il jette un cri perçant,
Se débat, et veut fuir le danger qui le presse;
Mais Héraklès, debout, dans ses langes se dresse,
S'attache aux deux serpents, rive à leurs coups visqueux
Ses doigts divins, et fait, en jouant avec eux,
Leurs globes chargés sous l'étreinte subite
Jaillir comme une brasse au delà de l'orbite.
Ils fouettent en vain l'air, secoués et gonflés,
L'enfant sacré les tient, les membra étranglés,
Et rit en les voyant, pleins de rage et de haine,
Se tordre tout autour du boucher concave.
Puis il les jette morts le long des marbres blancs,
Et croise pour dormir ses petits bras sanglants.

Dors, justicier futur, dompteur des anciens crimes,
Dans l'attente et l'orgueil de tes faits magnanimes,
Toi que les pins d'Oïta verront, bûcher sacré,
La chair vive, et l'esprit par l'angoisse épuré,
Laisser, pour être un Dieu, sur la cime enflammée
Ta cendre et ta massue et la peau de Némée.

(Poèmes antiques) LECOINTE DE LISLE.

UN MINISTRE

(De l'Événement)
A-T-IL REUSSI?

"M. Bourassa, dit le grand Rodolphe, essaye depuis deux mois à me faire passer pour un imbécile! J'es-père, M. l'Orateur, qu'il n'a pas encore réussi (!!!)."
"M. Bourassa attaque les autres sérieusement et, moi, il rit de moi tout le temps. Est-ce juste, cela, M. l'Orateur?"
"M. LAVERGNE.—"Définissez-vous donc la malversation."
"M. ROY.—"Voyez-vous? en voilà encore un qui ne me prend pas au sérieux!"

RODOLPHE HISTORIEN

Notre Rodolphe provincial a trouvé une comparaison pour les malheurs de M. Gouin:
"A force de lui faire de la peine, dit-il, vous réussirez peut-être à le chasser de la politique. Et alors nous aurons la répétition de la persécution de Papineau, l'ancêtre de M. Bourassa, chassant Lafontaine de la politique."
Pas d'applaudissements!
M. Bourassa se lève et dit:
"Est-ce que le secrétaire de la Province ignore que Papineau est sorti de la politique longtemps avant Lafontaine?"
Rires prolongés et tête de Rodolphe!

TRUFFE ROYALE

On sait comment se fait la récolte des truffes et de quelle espèce de bêtait on se sert pour cette fin.
On semble avoir adopté ce moyen infailible sur le parquet de l'Assemblée législative.
C'est l'incomparable secrétaire de la Province qui consacre ses loisirs à ce gracieux fouillis et qui ramène sur le sol les truffes ministérielles cachées dans ses profondeurs.
Voici la dernière qu'il a trouvée:

"Monsieur l'Orateur, s'est-il écrié, le député de Saint-Hyacinthe, plusieurs fois depuis le commencement de la session, a cherché à me faire passer pour un imbécile. Il a dit: "CORCHE contre moi ses stylets les plus empoisonnés (!!!)."

PERLE DE RODOLPHE

L'incommensurable secrétaire de la Province ayant entendu, pendant deux mois, les accents de la plus fière éloquence, s'est dit qu'il ne lui fallait pas rester en arrière des autres.
Il a fait de son mieux, à l'une des dernières séances, au grand amusement de la Chambre.
Voici l'une de ses cavalcades oratoires:
"L'hon. M. Turgeon n'a que sa pauvre et c'est le seul bien qu'il laissera à ses enfants (!!!)"
Oh Rodolphe! soyez plutôt shérif ou juge des sessions.
Déjà à remarquer: M. Turgeon n'a pas d'enfants.

SANS-GENIE

Au cours de la discussion sur les crédits du secrétariat de la Province, à l'article concernant l'École Polytechnique, M. Prévost a eu la curiosité de demander à M. Rodolphe Roy combien de génies l'on enseigne à l'École Polytechnique.
"Génie bête du ministre."
—Mais oui, insiste M. Prévost, combien de génies enseigne-t-on, à cette école?
—Des génies, des génies? dit M. Roy, mais le député de Terrebonne plaisante!
—Pas du tout, reprend M. Prévost; le secrétaire de la Province doit savoir qu'il y a le génie électrique, le génie civil, et le reste...
—Ah! bon, dit M. Roy, je comprends: des cours!... bien, je ne sais pas trop.
Et l'on va donner six mille piastres par année à ce sans-génie!

En marge d'un article

D'un journal ministériel:
Dans le dernier numéro du "Nationaliste", il a été question, à la fois, de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Lomer Gouin, pour expliquer la violence récente de ce journal.
MAIS LES CAS NE SONT PAS LES MEMES.

Naturellement!
Quand Sénécral manipulait, au su et au connu de tout le monde, les finances du chemin de fer du Nord, il croyait interpréter l'opinion générale. Or, un jour, il fut prouvé que son administration équivalait à un désastre.

Comme on a prouvé la participation de M. Turgeon à l'affaire de l'Abitibi.
Donc, continue le confrère, donc, Laurier AVAIT RAISON d'écrire cet article intitulé la "Caverne des Quarante Voleurs".

Comme nous avons raison d'écrire aujourd'hui ces articles que vous trouvez si violents.
Quand le procès eut lieu, SIX JURÉS DECLARERENT QUE L'AUTEUR DE L'ARTICLE AVAIT RAISON; les deux autres étaient reconnus comme des partisans avoués.

Quand le procès Asselin eut lieu, onze jurés sur douze se prononcèrent pour l'acquiescement: cela vous a-t-il jamais empêché, confrère, de déclarer qu'Asselin avait eu tort de publier l'article qu'on lui reprochait? Alors pourquoi prétendez-vous que M. Laurier "avait raison"?

"Ce n'est pas la même chose", dites-vous dans votre titre.
Et pourquoi donc?
Parce que M. Turgeon n'a pas encore avoué?
Mais est-ce que Sénécral avait avoué, lui?...

PARC DOMINION. — La foule se rend chaque jour de plus en plus considérable au Parc Dominion. Nous ne sommes cependant que dans la deuxième semaine de la saison. Chaque jour la direction comble les quelques petits vides qui pouvaient rester et chaque jour elle nous offre de nouvelles attractions.

Le nouveau théâtre vaudeville sera ouvert au public dès aujourd'hui. C'est une construction en acier pouvant contenir 1500 personnes.
Un idiot écrit à ce sujet dans les quotidiens:
"Le site ne peut être plus approprié. Ce théâtre est en effet construit sur la rive de NOTRE BEAU SAINT-LAURENT. Il n'y a pas de mur de ce côté en sorte que l'on pourra entendre DE LA CHARMANTE MUSIQUE qui s'allera à merveille A LA CHANSON DES VAGUES, et à la vue des flots coulant en cadence de NOTRE MAJESTUEUX SAINT-LAURENT."

Mais il ne s'en suit pas nécessairement que le spectacle soit hideux.
La direction du Parc, a fait des dépenses considérables pour s'assurer une troupe de premier ordre.
L'apparition des "Brenk's Bouze Beauties", dans leurs brillants atours, créera toute une sensation. Ces Belles nous donneront une représentation remarquable à tous les points de vue.

Harry Lauder a eu un grand nombre d'imitateurs, mais la représentation qu'en donne M. Edward Markey est certainement la meilleure que l'on ait encore vue.
Un autre numéro décidément hors de l'ordinaire, est "The Ning", qui nous représente ce que l'on appelle la mystique de la ferme.

Pour la fin du programme, Mlle Vissell, une gentille chanteuse comédienne anglaise qui nous arrive toute fraîche après ses nombreux succès d'Europe et d'Amérique.
La troupe des "Southern Plantation Nightingales", chanteurs de couleur, se fera entendre au Temple de la Musique.

PARC SOHMER. — Nous sommes ci-dessous le programme du Parc pour les représentations d'aujourd'hui et toutes celles de la semaine prochaine. Ne pas oublier que le parc est ouvert après-midi et soir.
Aujourd'hui:
Trubel et Ruge, acrobates comiques sur perche.
Les sœurs Taylor dans leurs exercices de patinage.
Les 4 Donazetta, fameux équilibristes et acrobates qui se jouent de difficultés.

Enfin, le clou du jour, la "Sphère de la mort", par la compagnie Cedota.
LUNDI.—Les 4 Baltus, hommes forts, exercices athlétiques et acrobates.
Quatuor Toulousain, une femme et 3 hommes.
Selbini et Grovini, homme et femme, jongleurs, acrobates et bicyclistes.

Mlle Martha, trapéziste aérienne, descende en grâce, poses plastiques, effets lumineux.
Keeme, jongleur comique, imitant le type classique du juif.
La musique du Parc.
Orchestre, musique militaire sur la terrasse tous les jours. Jeux, illuminations, etc...
Soirées de gala les mercredis et vendredis.

NATIONOSCOPE. — Aujourd'hui, dernière journée de la saison, au Nationoscope. Après une saison des plus florissantes, MM. Gauvreau et Laroche profiteront des vacances pour apporter à leur salle les améliorations voulues. La réouverture aura lieu le 8 août. La troisième saison du Nationoscope sera toute une révélation pour les nombreux habitués de cette populaire salle de vues. Nous parlerons plus tard des innovations nouvelles qui feront l'ornement du Nationoscope à sa réouverture.
Aujourd'hui, programme tout à fait nouveau consistant en vues nouvelles et en intermèdes, des plus intéressants par Baby Desjais, Achilles, etc.

MYSTÈRE

(De l'Événement) du 28 mai.)
Le public a droit, il nous semble, de savoir pourquoi le gouvernement a tant persisté à mettre la cause Asselin-Lachereau devant le juge Chauveau.
"Pourquoi spécialement devant le juge Chauveau?"
On aimerait à connaître les motifs d'une telle procédure.

Le nom de M. Chauveau a été tout dernièrement mêlé à un procès retentissant qui est encore pendante, et le gouvernement ne peut pas ignorer les rumeurs qui ont eu cours à ce sujet.
La conduite du gouvernement nous paraît bien étrange et bien mystérieuse.

Les échanges téléphoniques entre le magistrat et certains fonctionnaires publics donnent lieu à des soupçons que le gouvernement a intérêt à dissiper le plus tôt possible.
Nous demandons des explications immédiates.

A la Législature

DISTRIBUTION DE PRIX
Un journal de Québec, "Le Petit Québécois", assure qu'à la fin de la session l'on a distribué des récompenses aux députés les plus méritants de la Législature, tout comme on fait aux élèves des écoles, à la fin de l'année scolaire.

Parmi les premiers prix, le confrère cite les suivants:
Les œuvres de Jaurès, à l'Homme Air Canin, médaillé à toutes les expositions, édition de luxe avec le dédicace suivante: "A Ego-Gouin, l'Électeur Servile".
A M. Cyrille Délaage. — Prix de constance, et l'assurance de devenir président de la commission du service des inutilités publiques.
A Cardin.—Une carte pour sa barbe et son assiduité.

A Lafontaine, de Maskinongé.—Un volume des fables de son homonyme.
Enfin, "le Prix d'élevation poétique" revient de droit au député synonyme, à l'helléniste fabuleux, au glacier des tropiques, Mousseau de Soulanges. On lui accorde "le nucléus embryonnaire dont la germination spontanément soporifique et grandiloquemment laborieuse constitue dans ses ramifications et ses astragales les plus étrangement conformés, un être aussi unique que sublimaire."

LA MAISON C. MARTIN

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce publiée dans une autre colonne par la maison C. Martin, fabricant d'appareils orthopédiques et seuls dépositaires au Canada du fameux bandage herniaire "Smithsonian". La hernie est une maladie malheureusement trop commune et les méthodes employées en général, soit pour la guérir, soit pour l'atténuer, sont trop souvent empiriques. On a essayé une foule de systèmes, presque toujours aux dépens de la personne affligée, mais sans jamais atteindre à une perfection aussi grande que celle que l'on trouve dans l'appareil "Smithsonian". Il est construit d'après des données purement scientifiques, assure une pression régulière et exacte, ne cause pas de compression sur l'os pubien et ne peut se déformer. Il permet toutes les positions sans danger de déplacement et il est d'une telle légèreté (malgré sa solidité) qu'on ne saurait pas qu'on le porte. Ceux qui souffrent de la hernie et que les autres bandages n'ont pas soulagés, devraient essayer le "Smithsonian". Il leur procurera un soulagement assuré et, dans certains cas, la guérison. La maison Martin est trop favorablement connue de la profession médicale et du public en général, pour le soin qu'elle apporte à la fabrication de membres artificiels et d'appareils orthopédiques en tout genre, pour que nous insistions, Nous tenons seulement à attirer sur ses produits l'attention des personnes qui ne la connaissent pas encore. — C. MARTIN, 36 rue Craig-Est. (Téléphone Main 4732).

Aux villegiateurs

Pendant que vous serez en villégiature, il vous sera facile de faire renouveler votre ameublement, vos tapis ou vos tentures sans avoir à souffrir les ennuis qu'occasionnent toujours ces changements. La maison Valiquette se chargera de tout, qu'il s'agisse de faire changer les tapis ou de les nettoyer, de placer de nouveaux meubles ou d'enlever les vieux. La réputation de cette maison est une garantie de la bonne exécution des travaux qu'elle entreprend. C'est aussi à ses entrepôts que vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de meubles pour le camp ou la maison de campagne, meubles simples et peu coûteux, d'usage durable, et souffrant moins des voyages que les meubles qui ornent votre maison de ville. — N.-G. Valiquette, 477 rue Sainte-Catherine Est., Tel. st 4182.

Si vous êtes malade.

Si vous êtes malade, allez voir un bon médecin, et si ce bon médecin vous fait une ordonnance, allez la porter à la pharmacie Laurence, au coin des rues Ontario et Saint-Denis, afin d'être certain qu'elle sera soigneusement remplie. Cette pharmacie fait une spécialité des remèdes de famille comme de l'exécution des ordonnances. Articles de toilette et parfumerie de luxe. Remèdes brevetés importés.

Les ingénieurs du monde entier discutent la possibilité de mener à bonne fin l'entreprise gigantesque du canal de Panama. Nous ne connaissons rien aux travaux de ponts et chaussées et nous ne sommes pas plus ingénieurs que vous; aussi ne nous occupons-nous pas du canal — mais bien plutôt des chapeaux — de Panama. Si vous voulez vous faire une idée de ce qui se fabrique de joli dans ce genre, cette année, allez faire une tournée chez Anatole Renaud, 79 et 81 rue Saint-Laurent. Vous verrez là des "couvre-chef", comme dit Mousseau, qui vous épatent.

UN EXCELLENT REMÈDE POUR LES ROGNONS

"Fruit-a-tives" l'ont guéri alors que tous les autres remèdes avaient failli.
"Pour le bénéfice de tous ceux qui pourraient souffrir de la même maladie dont j'ai déjà souffert, je désire faire connaître qu'aucun autre remède que j'ai pris m'a fait autant de bien que "Fruit-a-tives".
Pendant des années j'ai souffert de la maladie des rognons et j'avais des douleurs intenses dans le dos.
J'ai pris tous les remèdes connus, toutes les pilules annoncées comme guérissant les maladies de reins; je n'en obtins aucun soulagement et je commençais à perdre tout courage.
Quelqu'un me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives" et je suivis le conseil; ce remède m'a guéri alors que tous les autres avaient failli."

Je pris en tout quinze boîtes de "Fruit-a-tives", elles me soulagèrent dès le commencement et auis maintenant en parfaite santé; je n'ai plus de douleur, plus de malaise et tous les symptômes de la maladie de reins sont disparus. Je suis bien reconnaissant d'avoir de nouveau recouvré la santé et je fais cette déclaration franchement dans le seul but de faire bénéficier ceux qui pourraient souffrir comme j'ai déjà souffert. Je dis à ces personnes: essayez "Fruit-a-tives", car elles sont un excellent remède pour les rognons.
CLARENCE J. PLACEY
500 la boîte, 6 pour \$2.50 ou grandeur d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



Je pris en tout quinze boîtes de "Fruit-a-tives", elles me soulagèrent dès le commencement et auis maintenant en parfaite santé; je n'ai plus de douleur, plus de malaise et tous les symptômes de la maladie de reins sont disparus. Je suis bien reconnaissant d'avoir de nouveau recouvré la santé et je fais cette déclaration franchement dans le seul but de faire bénéficier ceux qui pourraient souffrir comme j'ai déjà souffert. Je dis à ces personnes: essayez "Fruit-a-tives", car elles sont un excellent remède pour les rognons.
CLARENCE J. PLACEY
500 la boîte, 6 pour \$2.50 ou grandeur d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Des trains spéciaux pour Rigaud
Le Pacifique Canadien a décidé de faire circuler un train rapide de l'après-midi à Rigaud. Ce train quittera la gare Windsor, à 1 h. 20 p.m. le samedi seulement, arrivant à Rigaud à 2 h. 35. Au retour, le train laissera Rigaud à 8 h. 30, arrivant à Montréal à 9 h. 25. Le premier train partira samedi, le 19 juin.
Un autre convoi du samedi seulement partira également de la gare Windsor à 11 h. 15 p.m., arrivant à Rigaud à 12 h. 35 a.m. Le premier train devant partir le 19 juin. Au retour, le train quittera Rigaud le lundi matin seulement, à 6 h. 30 a.m. arrivant à Montréal à 7 h. 50 a.m. Le premier train de cette horaire, lundi, le 21 juin.
Le rapide de Rigaud laissant la gare Windsor à 5 h. 45 p.m. tous les jours excepté le samedi et le dimanche, arrivant à Rigaud à 6 h. 20 p.m., commencera son service lundi, le 21 juin.
Le rapide du "Soo" se dirigeant vers Montréal, arrêtera à Rigaud et Hudson, jusqu'au 20 juin.

A VENDRE

pour \$8.00 le dictionnaire français de Darmesteter, tout neuf, belle reliure. Coûte \$10 partout. S'adresser à Ollivier Asselin. Aussi la "Flore canadienne" de l'abbé Provencher; prix: \$5.00.

C. E. LAMOUREUX

TAILLEUR
85, rue St-Jacques. Montreal.
Uniformes de tous genres.
Paletots en drap, prêts à recevoir la fourrure.

NO. 35 CAPSULES DE M^o CALE

SPECIFIQUE CONTRE LA BLENNORRAGIE
B. E. McCALE Pharmacien
545, Notre-Dame ouest, MONTREAL.

VUES ANIMÉES NATIONOSCOPE

CHANSONS ILLUSTRÉES
Coin St-Andre & Ste-Catherine
Tél. Est 5219. Prix Populaires.

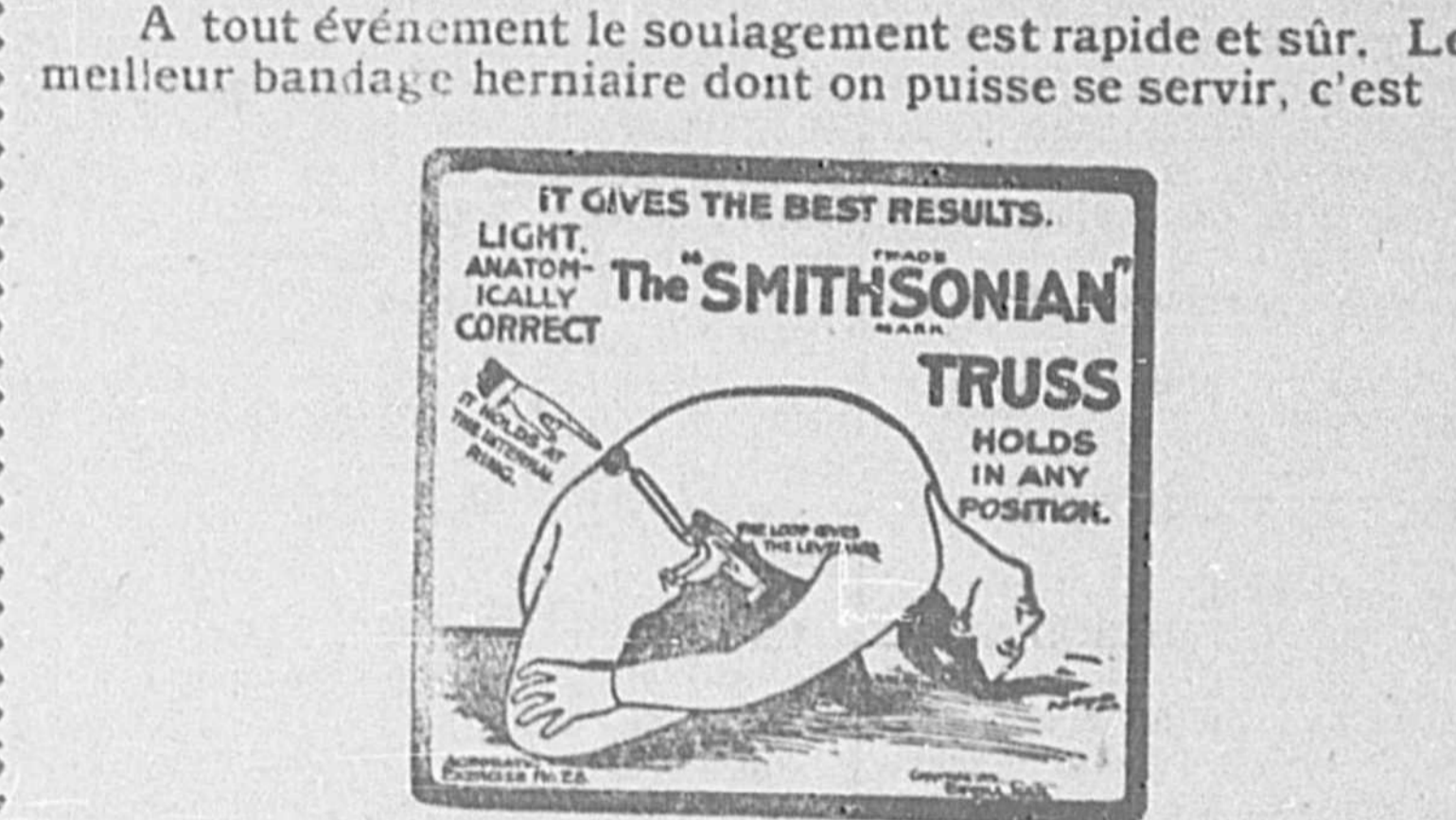
Eau des Carmes BOYER

Rétablit l'équilibre du système nerveux ébranlé par un coup, une chute, une émotion violente.
Prez: ROGIER Frères, 157, L. Entre-Deux, Montréal.

VOULEZ-VOUS ETRE GUERI DE VOTRE HERNIE?

LISEZ CE CI!
Un bandage herniaire peut tenir la rupture dissimulée et cependant le patient peut ne pas être en sûreté. Tout dépend de la pression interne ou externe. Si elle est interne, la rupture

PEUT TOUJOURS ETRE GUERIE
A tout événement le soulagement est rapide et sûr. Le meilleur bandage herniaire dont on puisse se servir, c'est



Le bandage herniaire "Smithsonian"

Il est construit scientifiquement. Il ne produit pas de pression sur l'os pubien. Il retient les ruptures que d'autres bandages n'ont pu contenir. Il est accompagné de la meilleure garantie qui ait jamais été donnée avec un bandage herniaire.
C. MARTIN, Fabricant de membres artificiels, Seul représentant au Canada
36 RUE CRAIG EST

Les Sucres les plus Choisis

Sont ceux de la
ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO. (LIMITED.)
Sucres Pure de Canne "ST-LAURENT" GRANULÉ EXTRA ET CASSONADE.

LA BRONCHITE

Le triste hiver, tout brumeux, a fait sa réapparition et, avec lui, son cortège habituel de malaises, voire même de maladies longues et pénibles.
Qu'il ferait bon rester chez soi, bien au chaud, près de la fournaise, à travailler sans craindre la neige et les frimas!
Mais c'est impossible, le bureau nous réclame; il faut descendre dans la rue.

Ici, un vent glacial nous gèle à l'angle d'un carrefour; là, c'est la boue, le verglas qui s'attache à nos chaussures qui resteront humides jusqu'aux soir; un autre jour, c'est la pluie et la neige toute la journée.
Aussi le lendemain, nous sommes enrhumés; tant pis, un rhume n'est pas une maladie, on ne le soigne pas.
Les jours suivants, on tousse un peu; qu'y faire?
On ne va pas manquer le bureau pour si peu.
La toux augmente, le sommeil est agité par la fièvre, les forces diminuent, les crachats font leur apparition. Allons! c'est la fâcheuse bronchite.

En avant les bains chauds, les tisanes chaudes et tout le tremblement.
Mais il ne suffit pas d'arrêter une bronchite; il faut en prévenir les conséquences; combien de fois cette maladie, même peu violente dans sa période aiguë, a laissé après guérison apparente une dépression morale et physique, une fatigue générale qui ont abouti parfois à la tuberculose!
Nous recommandons, dans ce but, de prendre les Capsules Crésobène.

Les Capsules Crésobène, c'est l'ancienne crésote, l'ancien remède par excellence de la poitrine. Mais c'est de la crésote sans goût ni odeur désagréable, facile à digérer, de la crésote balsamique qu'on prend par plaisir comme un apéritif.
Les Capsules Crésobène tiennent aujourd'hui le premier rang parmi les préparations qui tendent à guérir les affections de la poitrine, des poumons. Le soin extrême apporté à leur confection, l'excellente qualité des ingrédients introduits, la force et l'efficacité de leurs composition en font un remède précieux contre les toux, les laryngites, les bronchites, les enrhumements, les oppressions, etc.

L. L. LAFLEUR

LIMITÉE
Importateurs de
Quincailleries, Peintures, Verres, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline.
362-366 Notre-Dame Ouest
43 à 57 rue Dupré Montréal.
Téléphones: au magasin: Bell Main 2220 Marchands 648
Au bureau: Bell Main 4161
Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 3
Notre-Dame-de-Grâce.

LE PACIFIQUE CANADIEN

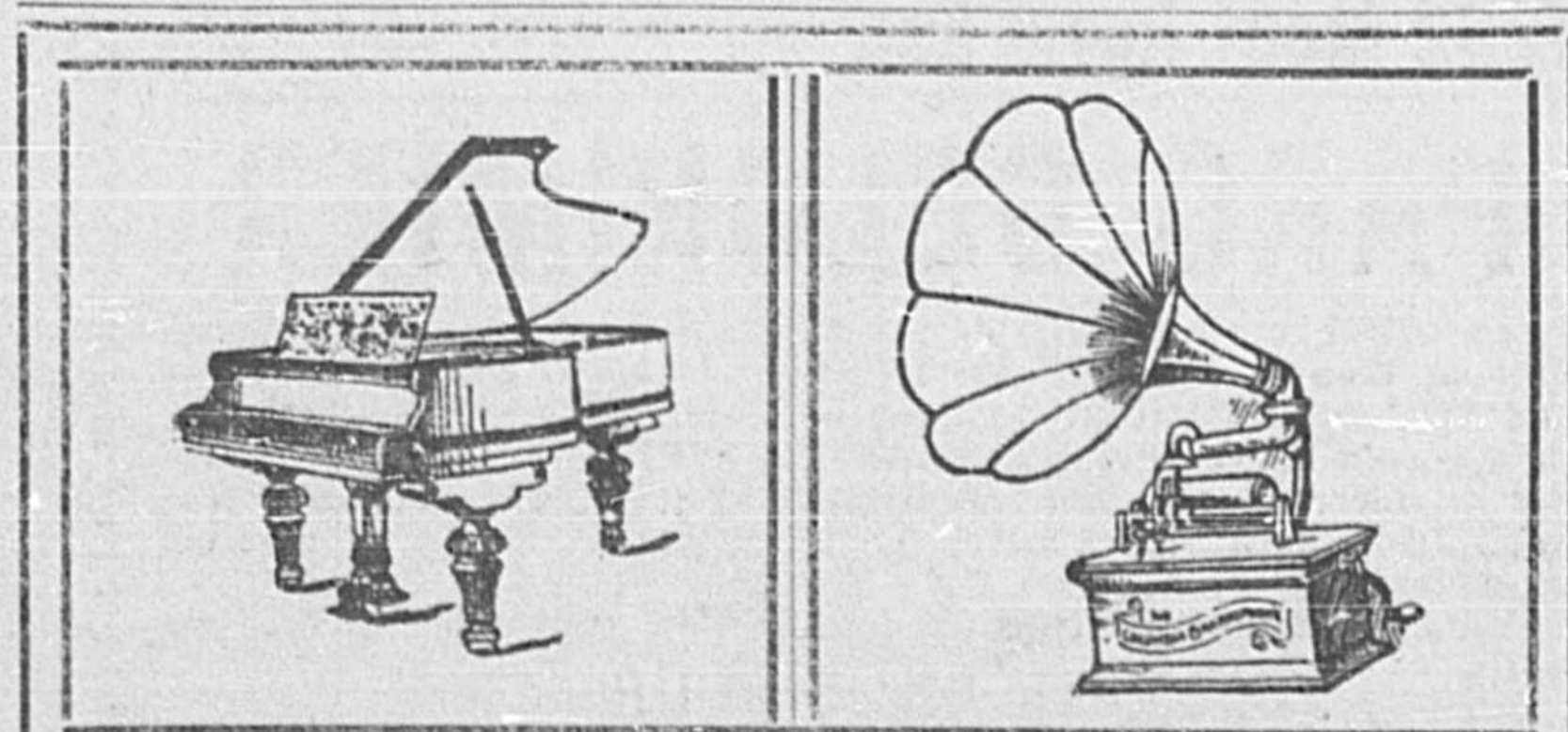
EXPOSITION ALASKA-YUKON-PACIFIQUE
SEATTLE, WASH., DU 1er JUIN AU 16 OCTOBRE 1909.
Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à VANCOUVER, C. A. \$89.
Victoria, C. A.
SEATTLE, WASH.
TACOMA, WASH.
PORTLAND, ORE.
Départ via n'importe quelle route directe régulière.
SAN FRANCISCO, Cal. \$104.25
LOS ANGELES, Cal.
Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San-Francisco, retour par Portland, Oregon et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.
BON'S POUR REVENIR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1909.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION ALASKA-YUKON-PACIFIC
SEATTLE, WASH., DU 1er JUIN AU 16 OCTOBRE 1909.
Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à VANCOUVER, C. A. \$89.
Victoria, C. A.
SEATTLE, WASH.
TACOMA, WASH.
PORTLAND, ORE.
Départ via n'importe quelle route directe régulière.
SAN FRANCISCO, Cal. \$104.25
LOS ANGELES, Cal.
Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San-Francisco, retour par Portland, Oregon et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.
BON'S POUR REVENIR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1909.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure.



Pianos et Graphophones

C'est le meilleur temps de vous procurer un PIANO ou un GRAPHOPHONE A BAS PRIX. Quoique nos prix soient généralement raisonnables, nous accorderons, de plus, une réduction de \$50 à crédit et \$100 au comptant, sur PIANOS et de 10 p. c. à 20 p. c. sur Graphophones.

Nous avons, dans le moment, plusieurs PIANOS d'occasion de \$135 en montant. Ces pianos ont servi seulement quelque temps et valent des neufs.

Tous nos Pianos sont garantis pour 5 à 20 ans suivant la classe.
GRAPHOPHONES NEUFS, DE \$150.00 à \$250.00
GRAPHOPHONES D'OCCASION, DE \$50.00 EN MONTANT.

FOISY FRERES, Coin Ste-Catherine Est et Sanguinet.



Il paraît qu'Asselin va sortir de la prison vivante. M. Charles Lanctôt va prendre le deuil.

Dimanche prochain, notre directeur sera en prison. D'avance, il prie le shérif d'être sévère.

Il est rumeur que M. Guoin va convoier en secondes noces. La beauté, après tout, est plus séduisante que le talent. Le mariage a été organisé par M. Jean Prévost.

Dernière heure: Les habines de M. Alexandre Taschereau sont citées; M. Rodolphe Roy est toujours dans le coma; M. Devlin n'a pas encore fait explosion; M. Turgeon n'est plus neurasthénique; M. Weir est calme; M. Jerry Décarie dort en ce moment. Québec, 4 juin 1909.

LE DR BUOCHU. Pour des raisons faciles à comprendre, l'article de M. Olivar Asselin sur l'administration de la Justice en cette province est remis à la semaine prochaine.

On procède au "casement" des employés dont l'enquête du juge Cassels a provoqué la destitution. Quelle place va-t-on donner à M. Gregory? Et Albert Beauchemin? Ou le caser?

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage prochain de M. Edmond Chassé, de la rédaction de la "Patrie", avec Mademoiselle Lucette Clerk.

La Chambre des Notaires a choisi M. Proulx comme directeur. C'est le cas de dire que les notaires sont bien "grésés".

Un nommé Benoît s'est fait couper en deux par un train, dans le comté de Portneuf. Pourquoi diable, aussi, ces gens-là ont-ils été tués Guoin?

Si les pompiers n'ont plus la permission de mettre les mains dans leurs poches, pourquoi diable met-on des poches à leurs pantalons?

Les pompiers qui gagnent \$625 par an pour un travail de 24 heures par jour pendant 365 jours, n'ont aucune raison de mettre les mains dans leurs poches. Ces poches doivent être vides.

Montréal, en annexant DeLorimier, s'est aperçu qu'elle avait annexé en même temps une petite dette de \$300,000 que les anciens maires de cette municipalité avaient créée en achetant un pare à trois fois sa valeur. Les citoyens de Montréal apprendront-ils enfin à ne pas se désintéresser de la politique municipale des banlieues?

L'éclipse, nous disent les journaux, a jeté le désordre dans les manœuvres de nos braves soldats. Quand nous irons à la guerre pour la défense de l'Empire, nos généraux auront soin de fixer la date des batailles les soirs où il y aura pleine lune.

On veut nommer un sous-ministre à M. Brodeur. Comme M. Desbarats, qui remplit ces fonctions par intérim, est parfaitement apte à remplir le poste, on le relèguera à Sorel, pour donner cette place à M. Rivet, député, ou à M. Victor Gaudet, qui a failli être député. Tous les deux sont experts en choses maritimes.

Que deux Yankees, Gaynor et Greene, par exemple, volent \$5,000,000 à leur pays, M. Alexandre Taschereau, le neveu du cardinal, forcera la note pour les dérober au bras justicier du juge Chauveau.

Mais qu'un humble journaliste, coupable d'avoir du talent et du cœur, gille une couple de livres quelconques, M. Alexandre Taschereau le soustrait à la loi de l'habets corpus, l'incarcère dans une prison mal aérée et regrette de ne pas avoir une tour de la faim pour le faire périr comme Ugolin.

C'est un cœur tendre tout de même, que ce M. Taschereau!

L'imperturbable Maître Octave Mousseau, dans un mouvement d'éloquence irrésistible, sur le parquet national de notre auguste Assemblée très législative, répondant très généralement à une attaque felleuse de l'obstructive opposition qui, oubliant imprévoyamment et indiplomatiquement les nobles traditions de ce qui fut un grand parti politique, a osé témérairement et sans souci des perspectives consécutives de l'acte, poser maladroitement à l'homme que notre bien-aimé souverain a daigné décorer des armes de sa britannique maison, a osé, dis-je, poser, dis-je, la malencontreuse question suivante: Siégeons-nous demain. Après cela, tiron l'échelle, dit-il, et répétons avec le poète: "Audaces fortuna juvat".

Jules Fournier se prépare à la prison. Il ne mange plus que du gruau et couche sur le plancher tous les soirs; il contemple, avant de se coucher, le portrait de M. Charles Lanctôt et, — avouons-le — il se mire dans une glace pendant que son père remue des chaînes. M. Fournier sera prêt demain.

Monsieur Guoin, faites votre devoir. — Mon idéal de journaliste, disait Alexandre Taschereau, c'est un homme qui est comme la Vénus de Milo. — Pourquoi? — Parce que la Vénus n'ayant pas de bras ne pouvait donner de gifles. — C'est pourtant vrai, dit Rodolphe Roy, tout bas.

Latude fut trente ans en captivité sans avoir commis de libelle. C'était aux jours révolutionnaires de Louis XV.

Depuis que M. Taschereau a remplacé M. de Pompadour, il suffit d'exprimer la vérité en caractères imprimés ou en impressions caractérisées, comme dirait M. Mousseau, pour perdre sa liberté et aller jouer un foot-ball avec les prisonniers québécois.

Nous en sommes au règne du libéralisme!

M. Asselin a refusé les fruits que lui avait gracieusement envoyés M. Ulric Barthe.

Non content d'avoir plagié M. Jaurès, M. Guoin plie maintenant le programme nationaliste.

Le chiffre 13. On a beau ne pas être superstitieux, quand on connaît l'histoire du poste No 13, on ne peut nier l'influence malheureuse qui s'attache à ce chiffre fatidique.

Il est tout probable que la cale-sèche sera construite dans les environs de la Longue-Pointe plutôt que du côté de Laprairie.

Les gourmets sont toujours nombreux au comptoir de lunch tenu par M. Lérède, Café de Thémis, coin de la Côte Saint-Lambert et de la rue Saint-Jacques. Nous y dinons souvent et nous nous en félicitons.

Si le Conseil de ville nomme seulement vingt agents de plus pour inspecter le lait, le ministère de la Navigation pourra se dispenser de faire creuser le chenal du Saint-Laurent.

Un concours de beauté a été organisé par sir Pantaléon Pelletier pour le mois de juillet.

Ont envoyé leurs portraits: Alexandre Taschereau, sir Lomer Guoin, Jules Allard, Marie Caspulaire, Némoin, le père Cardin et Jules Fournier.

M. Guoin demande la nomination de nouveaux juges. N'est-il pas content des juges actuels? Il nous semble cependant qu'il n'a pas à s'en plaindre.

Dimanche dernier, il y a eu une parade militaire au cours de laquelle on a beaucoup admiré les éclatants costumes de nos soldats. L'admiration de ces dames s'est cependant partagée entre les gais uniformes et les costumes d'été élégants. Les plus chics d'entre ces dernières sortaient de chez Hudon, le tailleur fashionable, 87 rue Saint-Charles-Borromée. Nous savons que ces prix défient toute concurrence et que la qualité de ses confections est insurpassable.

A plusieurs reprises, durant la session, M. Bourassa a rendu hommage aux qualités intellectuelles de son principal adversaire, M. Guoin. Si l'on fait une exception pour M. Devlin qui, dans la défense d'aussi mauvaises causes, n'a guère pu déployer le talent dont il est doué, on peut dire que jamais M. Bourassa n'a été tenté de faire un tel éloge d'aucun des collègues ou des aspirants collègues du premier-ministre.

Un de nos collaborateurs nous écrit: "D'un séjour de quelques jours à Québec je rapporte l'impression, qu'à l'exception des imbéciles et des intéressés, tout le monde y est partisan de Bourassa, au fond du cœur, quand ce n'est pas très ouvertement. On l'entend, on l'a vu à l'œuvre, on est convaincu."

La "Patrie" annonce en ces termes, jeudi, la nomination du bibliothécaire municipal: "M. Lorenzo Prince, AUTREFOIS DE LA "PATRIE", obtient la position, et il entrera en fonctions immédiatement."

Quand Asselin gille un ministre, la "Patrie" dit plus modestement: "M. Asselin, L'ANGEL DI-RECTEUR DU "NATIONALISTE"..."

Cependant M. Asselin est encore aujourd'hui rédacteur à la "Patrie", au lieu que M. Prince en est parti depuis fort longtemps.

Mais, gageons que si, demain, M. Prince souffletait un ministre, ou simplement un échevin, la "Patrie" oublierait qu'il a déjà été son employé.

Villégiature. M. Jules Fournier passera un mois — plus ou moins — à l'Hôtel Morin (Plaines d'Abraham), où il occupera les appartements de M. Asselin dès qu'ils seront évacués.

M. Fournier sera l'hôte de la Province. N. B.—Défense de lui envoyer des fruits.

On dit que le juge Chauveau a prestement mis à la porte de son bureau le délégué de M. Guoin qui voulait faire rendre un jugement sévère contre M. Asselin.

Tous ceux qui connaissent M. Chauveau savent qu'une démarche de ce genre a dû le rendre furieux. L'homme qui, autrefois, est resté fidèle à M. Joly sera toujours fidèle à son devoir.

On dit que M. L.-A. Rivet sera bientôt nommé assistant-ministre de la Navigation.

En ce cas, M. Séverin Lévesque, avocat, sera candidat ministériel dans Hochelaga.

On ne sait pas encore qui sera le député de cette circonscription. Ce pourrait bien être l'échevin Dagenais.

—En tout cas, disait Rodolphe Roy les prisonniers québécois valent mieux que les hommes libres de Montréal.

—Alors, vous faites l'éloge d'Asselin? dit Fournier. —Si ce n'était pas un Québécois, il ne serait pas célèbre, rétorqua Rodolphe.

—Vivent les Québécois de Montréal! cria l'écho.

Télégrammes: Jules Fournier, Montréal, Québec, 4 juin '09. La prison vous attend. TASCHEREAU. Réponse: J'attends la prison. FOURNIER.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu la grande fête organisée par les ligues du Sacré-Cœur de la ville. Les paroisses suivantes participeront processionnellement à la dévotion: Immaculée-Conception, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Denis, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Pointe Saint-Charles, Saint-Joseph, Verdun, Sainte-Hélène, Sacré-Cœur, Hochelaga, Saint-Louis, Maisonneuve et Saint-Louis-de-France. La procession sera accompagnée des lanternes de l'Onest.

Le départ aura lieu cet après-midi, à 2 heures, sur le Champ-de-Mars.

AUX LECTEURS DU "NATIONALISTE"

Je pars aujourd'hui pour Québec. Demain, je serai peut-être en prison.

Gaynor et Greene, voleurs notoires, ne sont point passés par là. J'y passerai.

Gaynor et Greene avaient pour avocat M. Alexandre Taschereau. J'ai pour avocat, M. N. K.-Lafamme, nationaliste.

Je serai condamné. Mon délit est d'avoir cru à la liberté de la presse.

J'ai eu tort. JULES FOURNIER.

Il n'a pas eu tort

Vous avez lu dimanche dernier, dans le "Nationaliste", les lignes suivantes, extraites de la lettre d'Asselin à l'"Action sociale":

On a dit que des gens aussi après l'attaque que les Nationalistes ne devraient pas se montrer aussi charitables. Je n'ai pas besoin de faire observer, Monsieur le Directeur, que lorsque je porte une accusation ou fais une insinuation dans la presse, je m'expose à la rigueur des lois — et Dieu sait si elles sont propices au pouvoir, les lois! Quant aux Nationalistes qui forment partie de la députation, le jour où ils se ravaleraient à imiter ces ignobles procédés de M. Taschereau; LE JOUR OU, PAR EXEMPLE, DANS L'ESPOIR DE SALIR PAR UNE INSINUATION MALPROPRIÉE LA RÉPUTATION D'UN JOURNALISTE INDEPENDANT, ILS TRAINERAIENT FROIDEMENT DANS LA BOUE, AVEC DES SOUS-ENTENDUS SCELERATS DE GADOUSSIERS, DE BRAVES FEMMES QUI GAGNENT HONNÊTEMENT LEUR VIE EN FAMILLE A DES TRAVAUX D'AIGUILLE ET DE DACTYLOGRAPHIE, ET QUI NE PEUVENT SE DÉFENDRE, — PARCE QUE LES DÉFENDRE CE SERAIT LES ACCUSER; — ce jour-là, s'il se trouvait un homme de cœur pour leur cogner la gueule, j'en serais fier pour le Code pénal, mais je serais le premier à applaudir. Dieu merci, cependant, je suis sûr qu'ils auront toujours une plus haute conception de leurs privilèges et de leur dignité.

Voilà ce que M. Asselin reproche à M. Taschereau.

Voilà aussi ce que lui a reproché M. Bourassa, en pleine Assemblée législative.

M. Taschereau a nié, et il faut lui donner acte de sa dénégation.

Mais le député de Saint-Hyacinthe lui a rétorqué: —Monsieur, vous n'avez pas clairement attaqué la réputation de ces femmes (vous n'en avez pas eu la franchise), mais vous allusions ne revenaient pas à autre chose, et vous avez bien vu vous-même, par les grognements significatifs qui s'élevèrent autour de vous, à ce moment de votre discours, que vous étiez compris! L'intonation, le geste, enfin tout dans l'attitude du ministre, comportait des sous-entendus évidents, — et outrageants.

Il y a du reste une douzaine de témoins qui, sur ce point, ont exactement compris comme M. Bourassa.

C'est à dire, en d'autres termes, que M. Taschereau, pour détruire un adversaire, n'a pas hésité, comme le dit Asselin, à traîner dans la boue la réputation de femmes éminemment respectables et contre qui personne ne peut formuler le moindre reproche.

Peut-on vraiment, après cela, blâmer Asselin d'avoir souffleté cette face?...

Dr G.-H. DESJARDINS OULISTE 502 r. S.-Denis. Tél. Bell: E. 1840

Un autre résultat

La "Patrie" du 31 mai publiait une dépêche ainsi conçue: Sherbrooke, 31.—Une organisation ayant pour but de purger le canton DES CHEMINEAUX QUIL'INTESTENT, vient de se former à Sutton Junction, sous le nom de "Move Along Weary Willie Society". Les officiers de cette association nouveau genre, sont: MM. H.-E. Hibbard, président; Homer Holden, vice-président; Wm.-H. Chapman, secrétaire-trésorier.

On sait que des sociétés de cette nature se sont aussi formées dans l'Ontario depuis deux ou trois ans. Voilà un autre résultat de l'immigration dont les journaux ministériels pourraient aussi nous parler.

L'amendement à la loi des licences

L'amendement, récemment adopté, à la loi des licences, aura un effet extraordinaire dans toute la Province. Jadis, les débitants de liqueurs pouvaient à leur gré remplir des bouteilles portant l'étiquette d'une liqueur quelconque, plus ou moins falsifiée, et le client n'y voyait que du feu. Aujourd'hui, ce remplissage est interdit et ceux qui demandent un verre de cognac a été embouteillé et aussi pur que le peuvent donner les chais de la Charente. Tous ceux qui ont goûté du Cognac savent que c'est le meilleur et le plus pur des cognacs de la Charente. Sa réputation est due à son mérite. En vente en gros par la compagnie Claudon, 26 rue Notre-Dame-Est, et en détail chez tous les épiceries et dans tous les cafés de premier ordre.

G.-A. NANTEL

M. Nantel, qui vient de mourir, avait fait de fortes études sur la question de la colonisation et l'économie générale de notre pays. Malheureusement, il s'est heurté contre la loi des terres et n'a pu mettre en pratique, quoique ministre, les saines théories qu'il avait approfondies et qui sont destinées à sauver les Canadiens français de la ruine où les mènent les régimes dans la "Press" articulant qu'il s'était rendu maître de cette question et qu'il plaçait les intérêts de la nation au-dessus des mesquineries de la petite politique. Il a été assez patriote un jour pour refuser d'être premier-ministre, après une tentative de conciliation, parce qu'il ne croyait pas avoir les dispositions voulues pour sacrifier ses principes au succès d'un parti. Il a donné à un grand exemple aux chevaliers du couteau qui nous gouvernent aujourd'hui. Il a passé ses derniers jours dans l'étude. Il laisse les manuscrits de trois volumes, dont l'un, "Montréal agrandi et amélioré d'après le plan de Paris", est sous presse.

Avocat, politique et journaliste, il a rempli une belle carrière et ne laisse pas un ennemi.

L'Association Artistique...

L'Association Artistique des Dames Canadiennes a donné, vendredi soir, son dernier concert de la saison, au salon Archambault, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Cette soirée a obtenu un succès justifié. Outre le programme ordinaire de chant et de musique instrumentale, l'assistance a pu entendre une conférence des plus remarquables sur l'Art, par M. l'abbé Perrier.

M. Perrier, au cours de son travail, a cité quelques pages de Huxley, mais qui auraient profondément scandalisé certains journalistes "catholiques". Cela ne l'a pas empêché d'intéresser son auditoire; au contraire.

A la fin de la soirée, Mademoiselle Idola Saint-Jean, présidente de l'Association, a présenté son rapport pour la dernière année. L'Association compte maintenant plus de soixante membres; elle a donné sept concerts depuis le commencement de l'année, et, comme elle n'a pas de dépenses, elle a trouvé moyen, jusqu'ici, de rester en-dessus de ses affaires. Le "Nationaliste" voudrait bien pouvoir en dire autant!

A LONGUEUIL

Mardi soir, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, le "Club Social Canadien" jouera deux comédies intitulées: "A qui le neveu?" et "Consultations gratuites".

Les rôles seront tenus par MM. G.-J. Gauthier, L. Meunier, N. LaFortune, J.-A. Perrault, J.-H. Tremblay, Paul Couture, X.-E. Narbonne, etc.

Aux entr'actes: dialogues, chant et musique. Prix d'entrée: 25 cents.

Registres de Graphophones Columbia

REPERTOIRE VERANDE. Le résultat de la vente des registres à double face Verande à tout le succès désiré. Les commandes nous arrivent de tous les côtés du Canada et des Etats-Unis.

Cette grande demande est une excellente preuve de la supériorité des registres Columbia et naturellement du grand chanteur comique Louis Verande.

Nous avons un stock pour satisfaire toutes les demandes. Nous invitons donc le public à venir entendre le répertoire Verande. Outre les registres Verande nous avons un grand répertoire de chants français, canadiens, anglais ainsi que de musique instrumentale.

LE BANQUET GUOIN

Nous n'avons pas été au banquet Guoin. D'abord parce que nous n'avions pas été invité, ensuite parce que ces agapes politiques, où les discours tiennent lieu de bonjour digestif, ne nous sourient que médiocrement. Il paraît qu'il en coûtait 4 piastres pour s'empresser tout en contemplant le charmant physique de notre premier-ministre, mais nous en connaissons d'autres qui nous ont dit à l'oreille: "C'est vrai, c'était un chic banquet, mais on trouve aussi bien pour beaucoup moins cher."

—Où donc, que j'y cours? —Mais au Café Saint-Gabriel, l'endroit par excellence pour faire un bon déjeuner, un succulent dîner, une appétissante collation. Vous n'avez pas besoin de vous occuper des opinions politiques de vos voisins, ni d'écouter le monsieur qui s'écoute lui-même parler. Votre seul souci doit être de bien dîner et, grâce à un service parfait, exécuté par un personnel poli et stylé, vous y arrivez sans difficulté. Le tout ne coûte pas 4 piastres, mais simplement 25 cents. Voilà un moyen auquel vous n'avez pas pensé pour économiser \$3.75.

Café Saint-Gabriel, coin des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel.

Résidence d'été

Jolie résidence à louer, sur le bord du fleuve, à dix minutes du Parc Dominion et à proximité du tramway. Conditions faciles. S'adresser à la Chambre 706. Edifice "Power".

Notre rayon de tapis, prêtres et rideaux est sans contredit l'un des plus complets de la ville. Toutes nos marchandises sont de qualité supérieure, bien que nous les vendions à des prix fort modérés.

FILIATRAULT & LESAGE, 429-433 Boulevard Saint-Laurent.

SPORT LACROSSE

Résultats des parties d'hier. A Ottawa: Cornwall 9, Capital 1. A Montréal: Toronto 6, Montréal 7. A Toronto: National 2, Tecumseh 3.

QUESTION D'HYGIENE

Depuis longtemps, l'hygiène élémentaire a condamné les lits en bois. Même avec les plus grands soins, même avec la plus méticuleuse propreté, les germes se glissent toujours dans les pores du bois le mieux poli et le plus brillamment verni. On a donc inventé le lit de fer, qui fut à son tour remplacé par le lit en cuivre, le dernier mot de la perfection. "Ar malheur, le prix élevé de ce métal ne le met pas à la disposition de toutes les bourses et il faut généralement des réductions comme celle que nous signalons ci-dessous pour engager les gens soucieux de leur santé et de leur confort à se munir sans tarder d'un lit en cuivre. Si on vous vend un lit de \$25 pour la somme de \$15, c'est-à-dire pour un peu plus que le prix coûtant, vous vous empressez de l'acheter. C'est ce que vous pouvez faire à la Saint-Denis Furniture Co., 128 rue St-Denis. Cette compagnie annonce aussi pour la semaine prochaine une réduction spéciale de 20 p.c. sur tous les articles qu'elle a en magasin. Vous aurez huit jours — pas un de plus — pour profiter de cette réduction extraordinaire, que seulement à un surplus de stock. — SAINT-DENIS FURNITURE CO., 128 rue Saint-Denis. (Tél. Est 1682).

La maison Filiatrait & Lesage, 429-433 Boulevard Saint-Laurent, offre un choix considérable de nouveautés, confections, articles de modes, etc., le tout de très bonne qualité, à des prix sensiblement réduits.

Une visite est instamment sollicitée.

Terrain de l'Exposition

Les lots de ce magnifique terrain ont été vendus rapidement, puisqu'il n'en reste que 29 sur 88, savoir: 4 lots sur le Boulevard St-Joseph, 8 rue Mance, 4 avenue Esplanade, 12 avenue Laurier, et rue Saint-Urbain. Avis donc à ceux qui désirent faire un placement avantageux de se hâter.

Bureau: 1426 Saint-Urbain.—J. Girard.

AVIS DE DEMENAGEMENT

Julien Therrien marchand de bois de construction, de la rue Ste-Catherine-Est, vient de transporter ses bureaux à son nouveau clos, coin DeMontigny-Est. On trouvera à son nouveau local, bois préparé (il en a plus de 200,000 pieds), plinthes, cadres, moulures de toutes sortes, etc.

A l'occasion de ce déménagement, M. Therrien accorde des réductions considérables à ses clients.

Qu'on n'oublie pas sa nouvelle adresse: 941, DeMontigny-Est, coin Papineau.

Tel. Bell Est 4817.

D. VANDANDAIGUE MARCHAND-TAILLEUR

Coupe et confection 705, rue St-Denis garanties Montréal.

AVIS PUBLIC

Quartier DeLorimier

Les charges d'échevins Nos 1 et 2 du quartier de L'Orimier étant actuellement vacantes, AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir les vacances aura lieu au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, durant les heures de bureau, entre le 7 JUIIN courant, à midi, et le 12ème jour du même mois, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un candidat mis en nomination, pour l'une ou pour l'autre des charges susdites, ce candidat se trouvera élu IPSO FACTO, mais dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de vote sera accordé et l'élection se fera MERGREDI, le 23ème jour de JUIIN courant, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements concernant les formalités qui doivent être observées.

L.-O. DAVID, Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 3 juin 1909.

J.-H. RAINVILLE Avocat de Beauregard & Rainville. 97 rue SAINT-JACQUES. Tél. Bell: Main 4458. Montréal

Tél. Main 3540. W.-A. BAKER Avocat 58, rue Saint-Jacques, Montréal.

McAVOY, DUPRE & GODIN Avocats 4 Boulevard SAINT-LAURENT, coin Notre-Dame. Tél. Bell: Main 6743.

Tél. Bell Main 498. PAUL PAQUETTE Notaire Royal Trust Building; Ch. 27. 107 Saint-Jacques, Montréal

Dr ARTHUR BEAUCHAMP Chirurgien-Dentiste 184 rue SAINT-DENIS 184 Tél. Bell: Est 3249

Dr ARMAND-D. PORCHERON 713 rue STE-CATHERINE EST Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h. Tél. Bell: Est 668.

F.-J. Lafleche F.-X. Lafleche M.D.L. M.D.V. LAFLECHE & LAFLECHE Médecins Chirurgiens Licenciés pour la Province de Québec et les Etats-Unis. WARWICK, Qué.

O. NORMANDIN Manufacturier de Chapeaux de Paille DE Haute qualité EPARGNEZ 50 p. c. en achetant votre chapeau de paille directement du MANUFACTURIER O. NORMANDIN, 350 Boul. St-Laurent, près Ste-Catherine.

FEU ET FUMEE La vente se continue au milieu d'une affluence considérable. Ne manquez pas cette occasion. Il y a des BARGAINS en indiennes, coton, broderies, chapeaux, toiles, serviettes, étoffes à robes, mousselines, chalis, fleurs, dentelles, bas, corps et caleçons, habillements, couvertes, prélatrs, etc. Venez en foule pour profiter de ces bons marchés MAISON VIAU 1327-1329, STE-CATHERINE EST. SUCCURSALES: 209, rue Ste-Catherine Est 497, rue Ste-Catherine, coin Letourneux, Maisonneuve.

HAMACS Venant d'arriver, jolies nuances, grands forts et confortables. Prix depuis... \$1.50 CONGLATEURS pour faire la crème à la glace dans 3 minutes. Prix depuis... \$1.90 FONTAINES à eau glacée avec ou sans filtre depuis... \$2.50 PORTES A MOUCHES toutes grandeurs. Prix depuis... \$1.00 FENETRES A MOUCHES Prix 30c. BALANCOIRS de jardin les plus modernes. Prix... \$9.40 POELES A L'HUILE de pétrole, brûlent comme gaz. Prix depuis... \$3.50 L. J. A. SURVEYER 52 Boulevard St-Laurent, 2ème porte de la rue Craig.

PARC DOMINION Toujours le principal lieu d'amusements du Canada Grande inauguration du nouveau théâtre de vaudeville, aujourd'hui (dimanche) 6 juin Le PROGRAMME comprend une foule d'artistes du jour. Les FAMEUSES BEAUTES BRENNKS, dans leurs poses étincelantes, représentant les figures classiques des contes mythologiques: LOUIS CHEVALIER ET SA TROUPE dans une renversante comédie bouffe intitulée: "A Lucky Liar". EDWARD MARKLEY, le fameux comédien écossais, connu sous le nom de "Harry Lauder en deuxième". WAY RUSSELL, la jolie comédienne cantatrice. & LE CIRQUE D'ANIMAUX SAUVAGES DOMPTES DE TERARIS: Lions, léopards et autres habitants des forêts. EXCELLENTE FANFARE MILITAIRE VANDER MEERSCHEN. — FETE DU "VICTORIAN ORDER OF NURSES", JEU-DI PROCHAIN. Tous les tramways se rendent tout droit—ou par correspondances—au Parc. ADMISSION: 10 c.

Latour & Guindon COURTIERS EN IMMEUBLES 1202 Mont-Royal Est. Tel. Est 5525 PARC DELORIMIER La valeur exceptionnelle de nos lots n'a pas besoin d'être annoncée pour trouver des acheteurs. Il suffit de savoir que les terrains du PARC DELORIMIER occupent une terrasse de plus de 180 pieds au-dessus du fleuve; que le square DELORIMIER fera doubler et tripler la valeur de nos lots qui l'entourent; que les améliorations, telles que tramways, aqueduc, égouts, et plantations des arbres sont complètes. En commençant la vente des lots du Parc nous avons accordé un ESCOMPTE DE 10 POUR CENT à nos nouveaux clients. Nous voulons être loyaux en vous renouvelant que cette considérable réduction prendra fin LE 15 JUIIN et que, en toute sincérité, il nous sera impossible de prolonger ce terme. C'est un avantage qui se traduit par un présent de \$40.00 à \$150.00 sur chaque lot que vous achèterez de nous. ETES-VOUS CELUI-LA EMPRESSEZ-VOUS. — De certaines de personnes qui avaient jusqu'ici laissé dormir leurs économies dans les banques ou qui ne s'étaient proposé aucun but tangible et profitable pour épargner, nous demandons une promesse de vente ou écrivain pour notre prospectus tout récemment paru. COUPON ("LE NATIONALISTE") Envoyez-moi un plan du PARC DELORIMIER Nom Adresse